



www.cnrs.fr

L'organisation de la SSI au CNRS

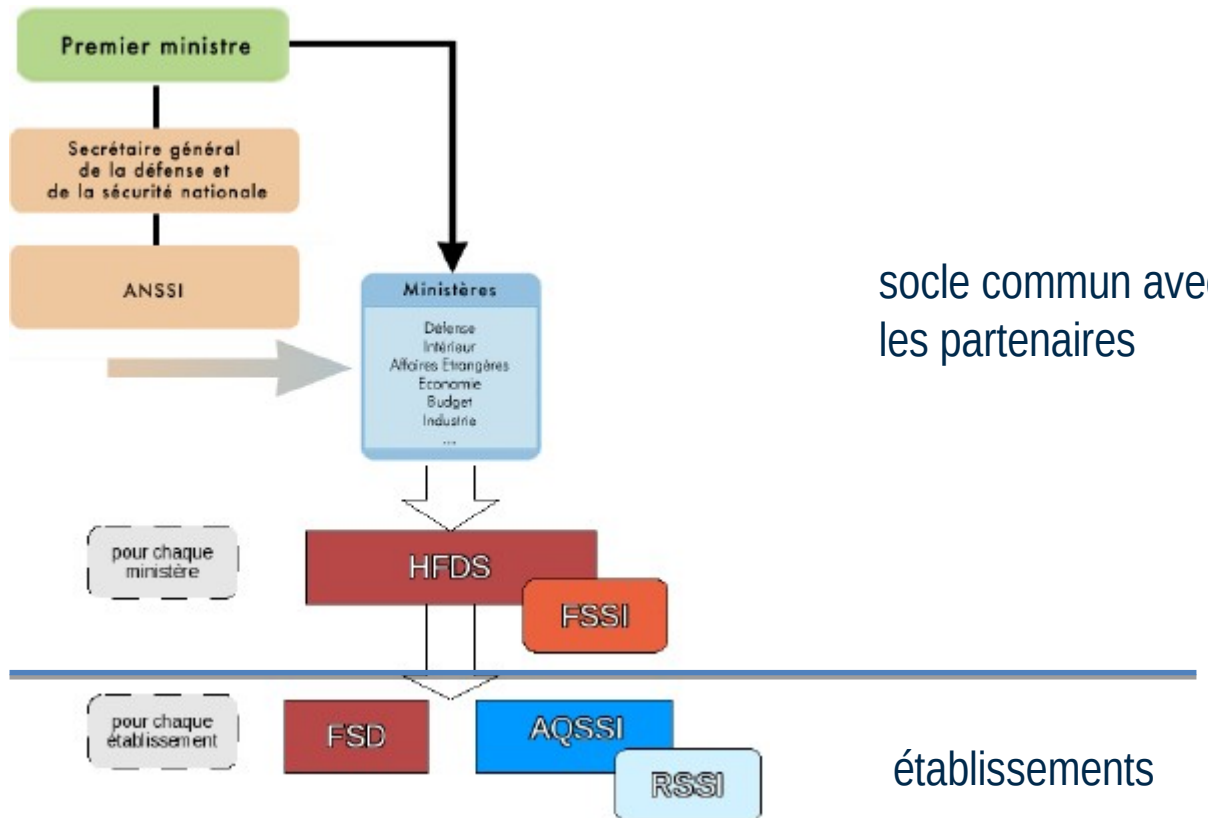


Enjeux de la SSI



- ▮ Enjeux
 - Protéger les données et les savoir-faire permettant de valoriser les projets de recherche.
- ▮ Contexte
 - L'état renforce la réglementation pour se protéger
 - PPST : Protection du Patrimoine Scientifique et Technique
 - PSSIE : Politique de Sécurité des Systèmes d'Informations de l'Etat
- ▮ Notre action au sein de la SSI
 - Sensibiliser les utilisateurs
 - Traiter les incidents

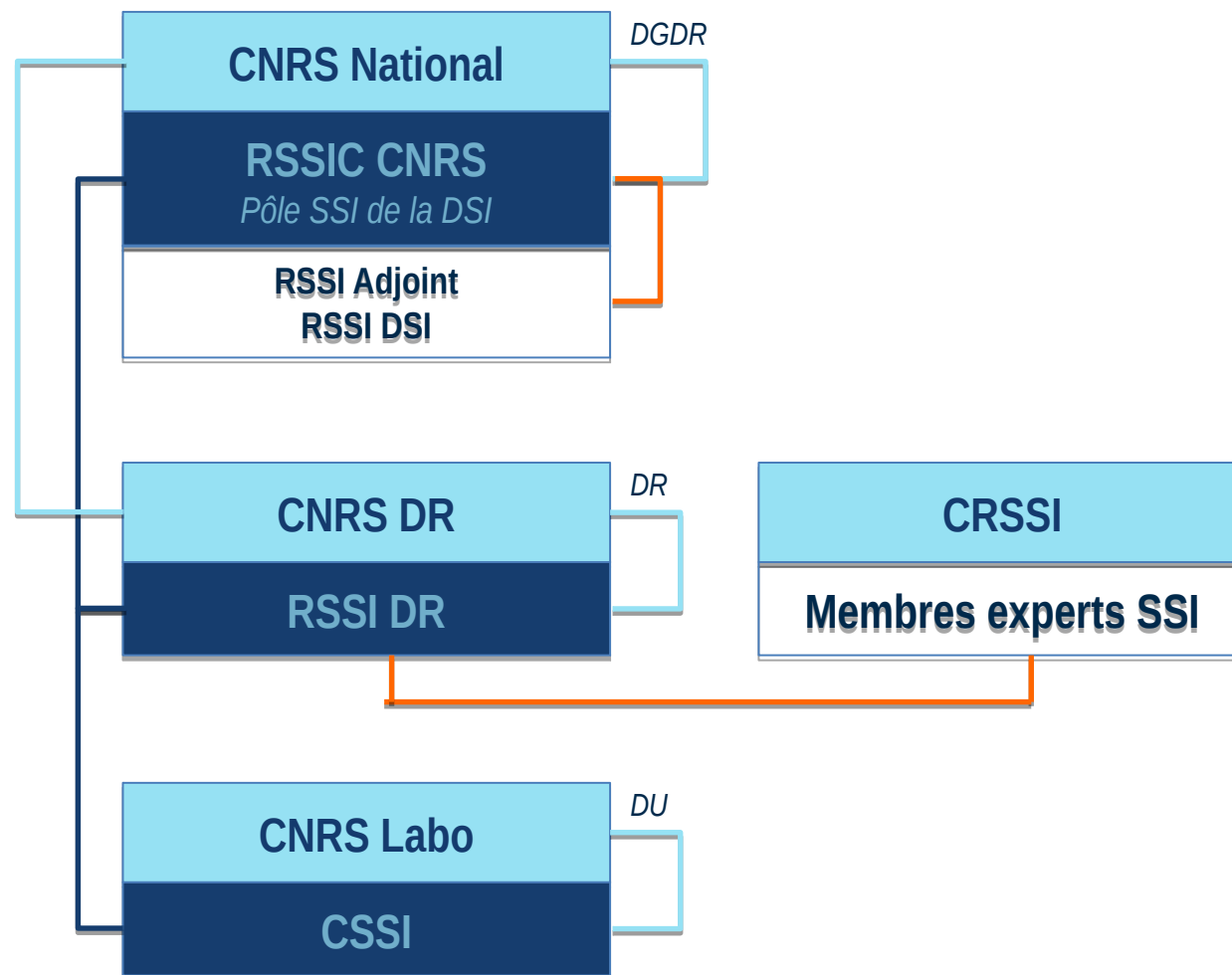
La chaîne SSI



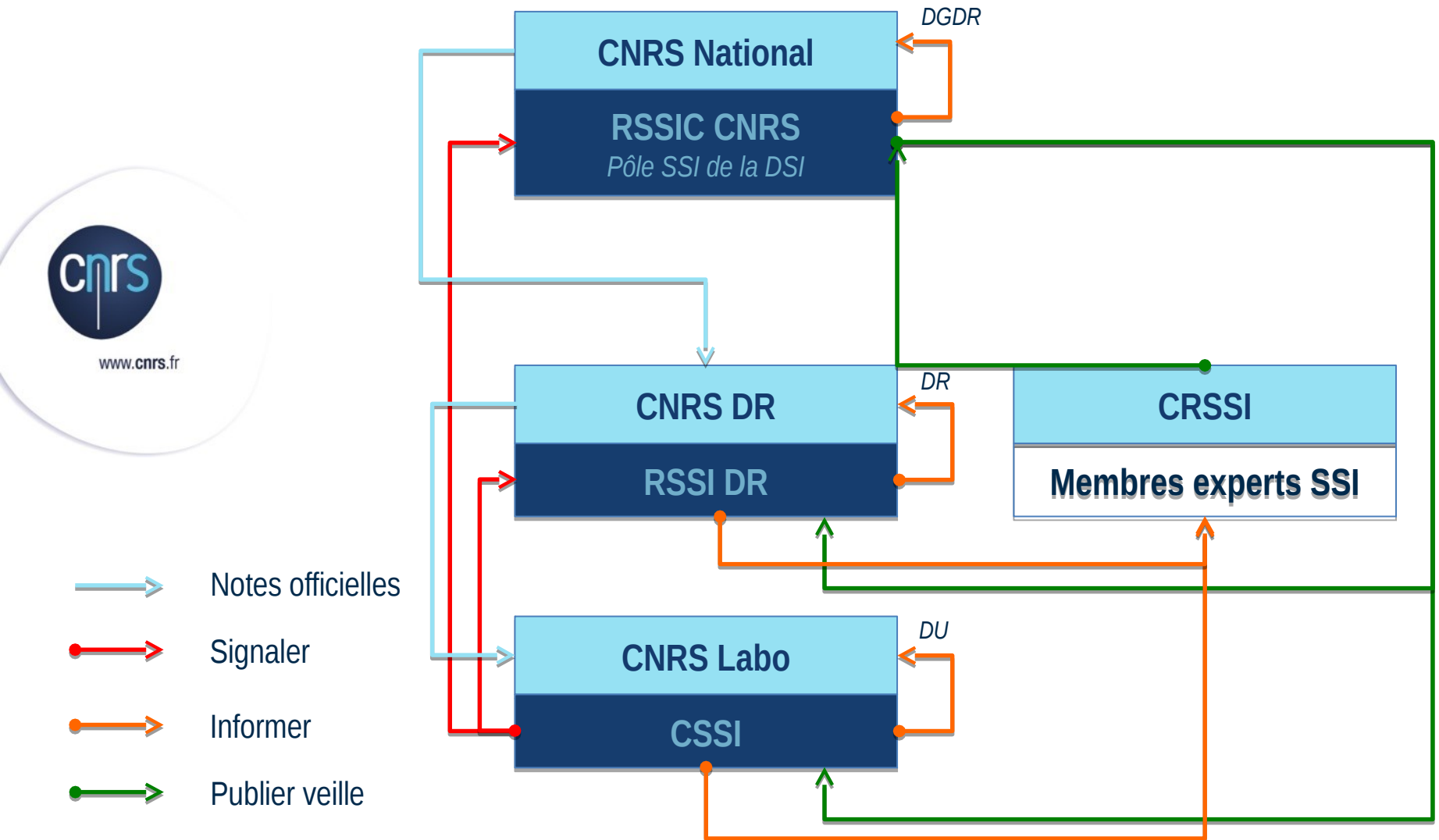
Chaîne organisationnelle de sécurité du CNRS



- hiérarchique
- fonctionnelle
- assistance



Chaîne de signalement et de veille au CNRS



RSSI CNRS (central)



- ▮ Un RSSIC nommé par le président et placé, sous l'autorité du DGDR, à la DSI dispose d'une équipe
 - Le RSSIC adjoint
 - Le RSSI de la DSI
- ▮ Dont les missions principales sont
 - L'animation du réseau SSI du CNRS
 - La définition et le suivi du plan d'action national SSI qui est présenté devant le Comité de Pilotage de la SSI du CNRS
 - La prise en compte des directives SGDSN – Ministère en lien avec les partenaires du domaine ESR
- ▮ Chargé de mission auprès du FSD du CNRS
 - pour garantir la conformité des actions SSI avec la protection du potentiel scientifique et technique

RSSI Régional

- ▮ Les Responsables de la sécurité des systèmes d'information de Délégation (RSSI de DR)
 - Le RSSI est nommé, dans chaque délégation régionale après avis du RSSIC
 - Le RSSI DR anime le réseaux des chargés de sécurité des systèmes d'information (CSSI) des unités suivies par sa délégation
- ▮ La CRSSI
 - Le RSSI DR s'entoure, en accord avec le RSSIC, d'experts SSI appartenant à des unités de recherche, pour former une coordination régionale de la SSI (CRSSI)



CSSI

- Toute unité doit en avoir un
- le CSSI est nommé par le directeur de l'unité (DU)

- Son rôle :
 - Il assiste le DU dans l'exercice de sa responsabilité en matière de SSI
 - Il assiste son DU pour la mise en œuvre de la PSSI du CNRS dans son unité
 - Il sensibilise les agents à la SSI
 - Il met en œuvre les recommandations SSI transmises par le RSSI du CNRS
 - Il gère les alertes et incidents



Espace de travail collaboratif dédié à la SSI



- ▮ Partagé
 - RSSI + Adjointes (partenaires compris)
 - CRSSI
 - CSSI + Adjointes
 - 1 liste d'ASR pour la diffusion des alertes hebdomadaires
- ▮ Prévention
 - Documentation sur la sensibilisation des utilisateurs
 - Enquête (vivante) sur le déploiement du chiffrement
- ▮ Politique de sécurité
 - PGSSI du CNRS dont la charte SSI du 29/11/2013
 - PSSI opérationnelle pour les laboratoires
 - Liste des règles classée par chapitre
 - sensibilité notée 1 à 3 (ZRR=3)
- ▮ Un système de déclaration des incidents utilisant un workflow

Point PSSI-CNRS

- ▮ Signature des décisions par le Président le 8 janvier 2014
 - Officialisation BO mars 2014 + lettre aux DR + doc utiles

- ▮ Présentations du nouveau corpus dans les régions
 - 2014-2015
 - Présence des RSSI des partenaires

- ▮ Nouvelle étape
 - Mise en oeuvre dans les unités
 - Plan d'actions à élaborer



Point PSSI-E

- La PSSI-E s'applique au CNRS
 - Etablissement public sous la tutelle d'un ministère
 - La PSSI-CNRS doit être conforme avec la PSSI-E
- Agendas de mise en oeuvre de la PSSI-E
 - Etape 1 : 15 janvier 2015 : consolider le différentiel entre la PSSI ministérielle et la PSSI-E et notamment sur la partie « gouvernance SSI » et pilotage du projet PSSI-E
 - Etape 2 : 15 avril 2015 : Réaliser le différentiel de conformité entre les mesures de sécurité en place sur les SI et la PSSI-E
 - Etape 3 : 15 juin 2015 : Rédaction du plan d'action de mise en conformité jusqu'en 2017
 - Etape 4 : 15 juillet 2015 : L'ANSSI transmettre au PM le bilan de la première année
- Ecart PSSI-E PSSI CNRS
 - Matrice de correspondance effectuée
 - Quelques mesures inapplicables au CNRS
 - Des mesures de la PSSI-E à intégrer dans le détail des règles de la PSSI CNRS
 - La PSSI-E entre parfois dans des détails très techniques
 - Appel à volontaires



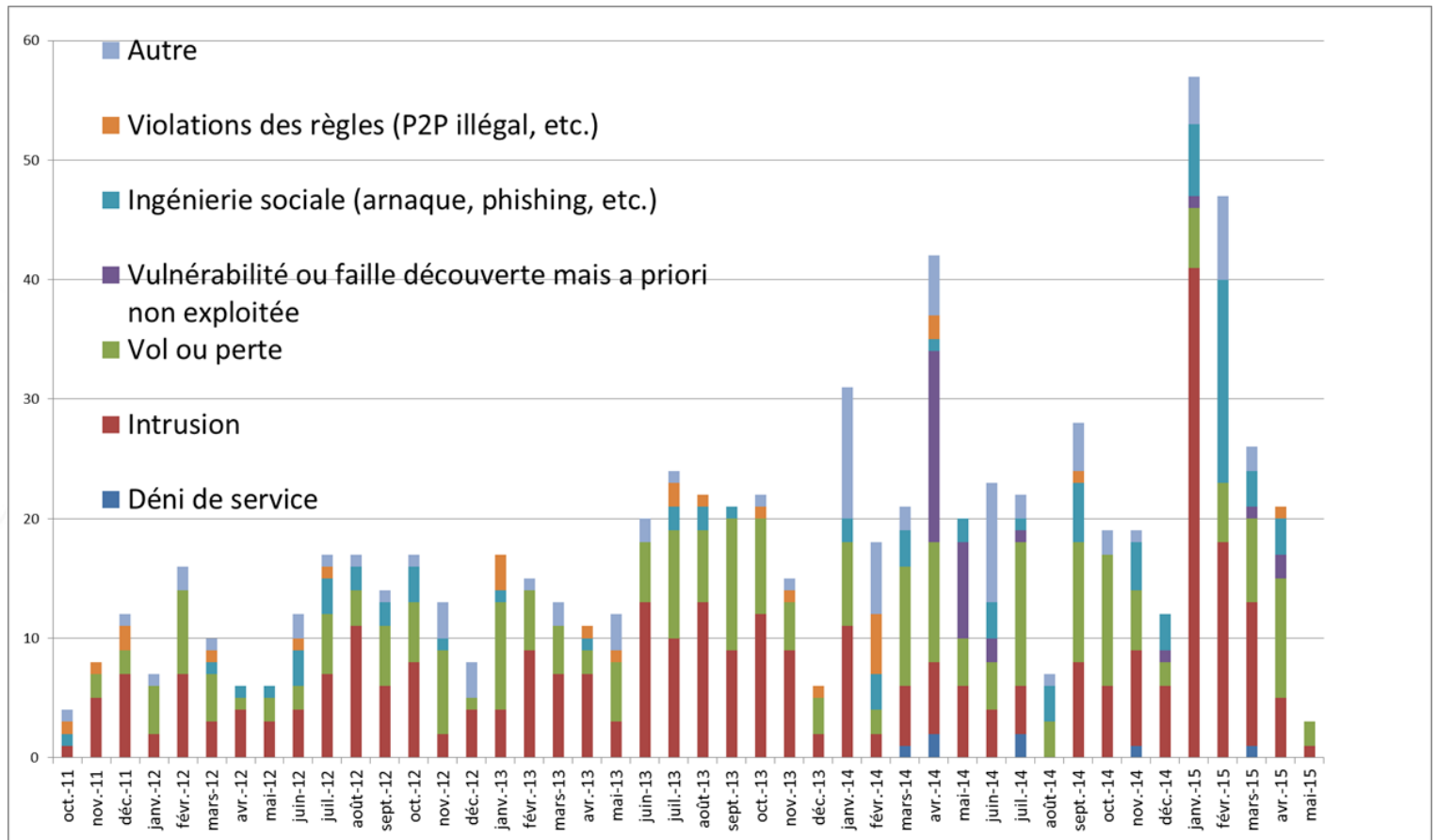
Déclaration d'incident au CNRS

Outil de déclaration des incidents :

- Dans l'espace core RSSI-CNRS : lien
- Pas d'informations confidentielles (traces, dépôts de plainte, ...)
 - transmises par mail chiffré uniquement
- En fonction du niveau de gravité :
 - Faible - niveau local : DU, CSSI
 - Moyen- niveau régional : RSSI-DR, CRSSI, RSSI partenaires
 - Critique : niveau national : RSSI-CNRS, CIL, FSD
 - divulgation de données personnelles
 - Impact protection potentiel scientifique et technique

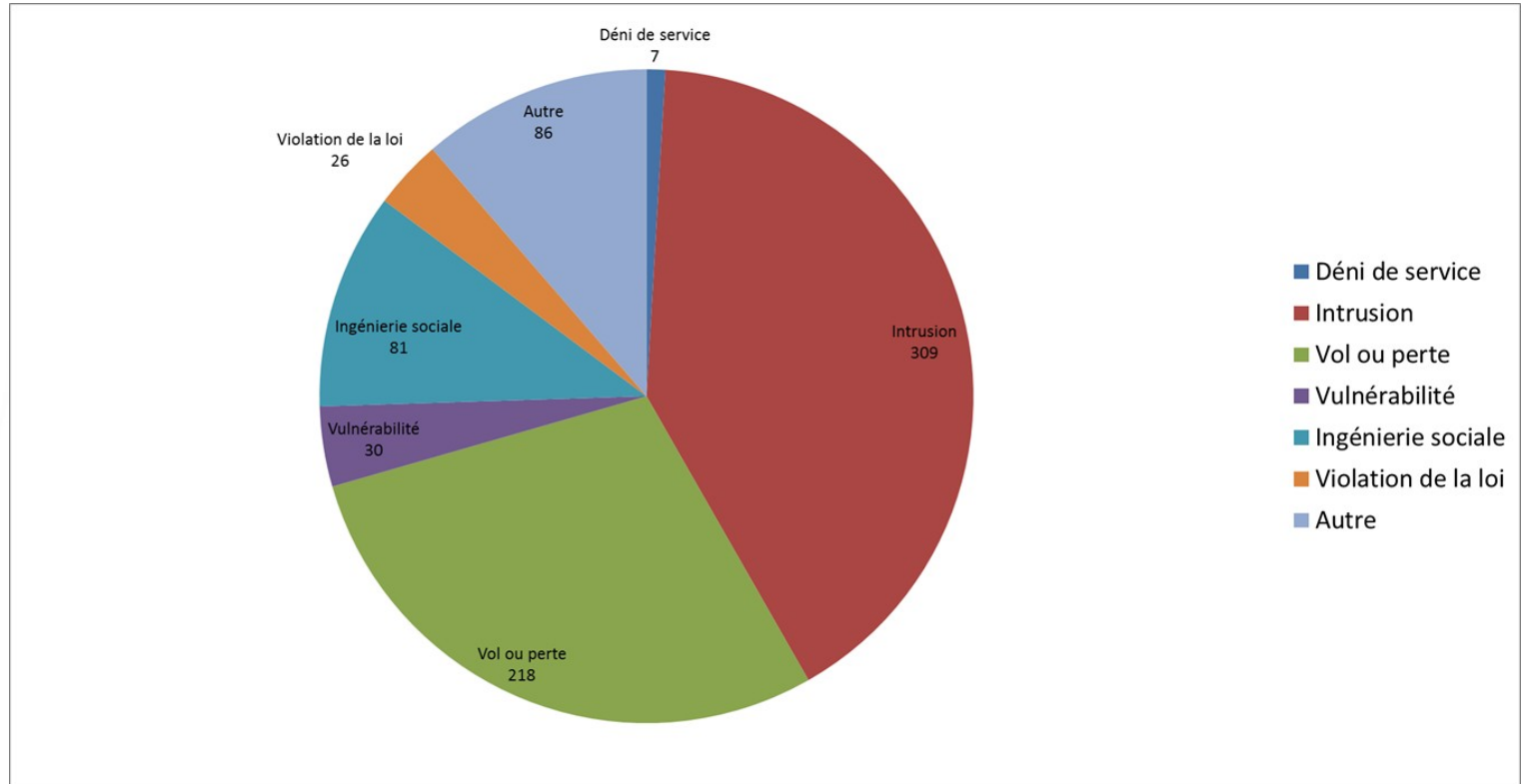


Nombre d'incidents déclarés / mois au CNRS



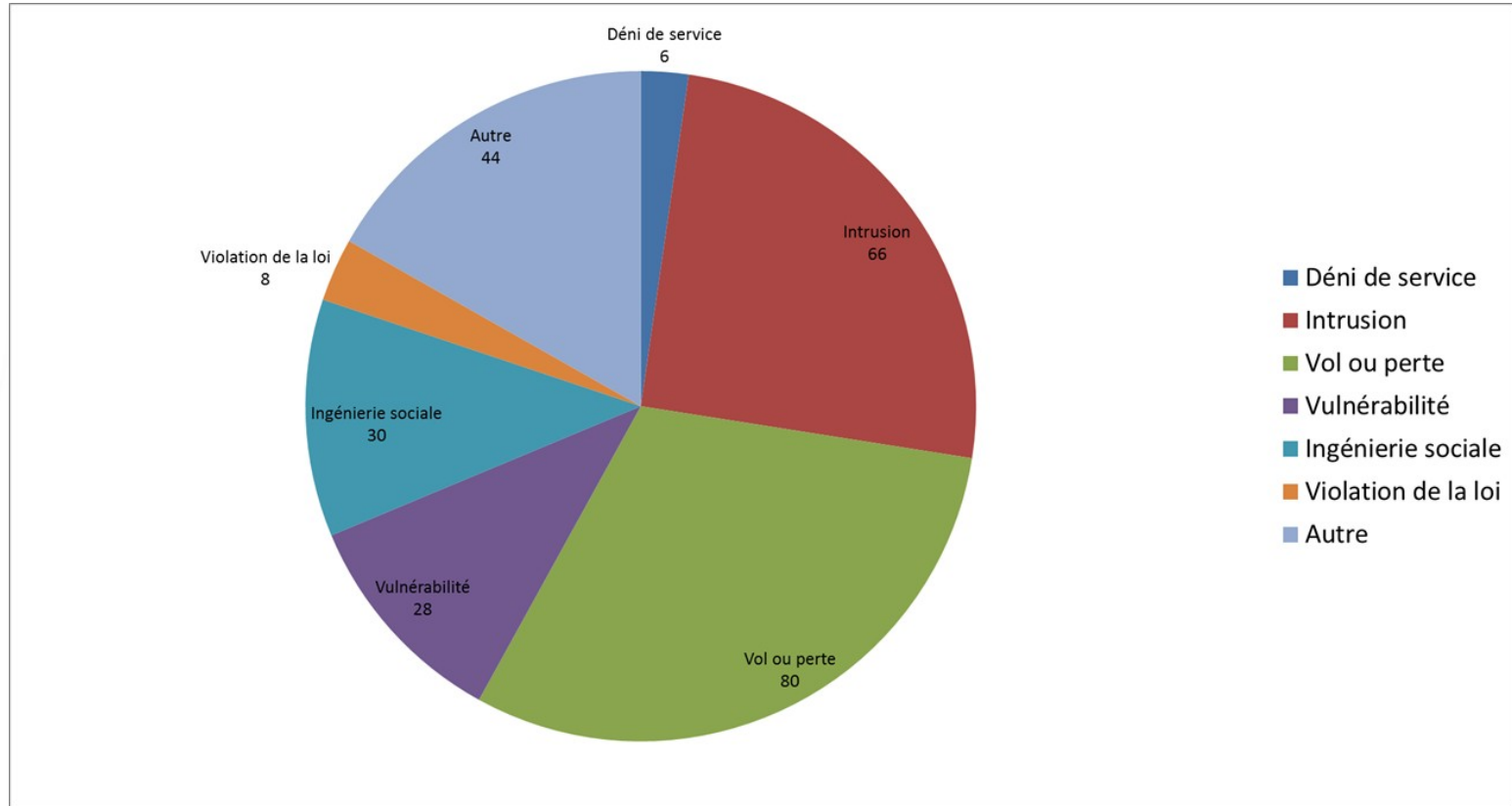
Répartition des incidents par catégorie

(775 incidents depuis 2012) 2012 : 143, 2013 : 198, 2014 : 262



Répartition des incidents par catégorie

(262 incidents depuis 2014)



Incidents déclarés pour la DR6



16 incidents déclarés depuis avril 2014 :

- 8 intrusions
- 3 vols ou perte
- 3 vulnérabilités ou faille découverte mais à priori non exploitée
- 2 autres

Sujet d'actualité : Rançongiciels



- ▮ **Déclarer tous les incidents en précisant les circonstances de l'infection:**
 - S'agit-il d'une pièce jointe dans un message,
 - d'un lien dans un message,
 - de la navigation sur un site infecté hébergeant un code malveillant
 - Il ne faut pas hésiter à interroger l'utilisateur et à rechercher dans les journaux les indices.

- ▮ **Faire de la sensibilisation et appeler à la vigilance**

Contacts

□ RSSI-DR : Jean.Perruchaud@dr6.cnrs.fr

□ CRSSI :

- Alain.Tabard@u-bourgogne.fr
- Francoise.Gazelle@utinam.cnrs.fr

□ Espace collaboratif du CNRS dédié à la SSI

<https://extra.core-cloud.net/collaborations/RSSI-CNRS/SitePages/Accueil.aspx>



Remerciements

- Arnaud Girauld (RSSI DR17) pour la mise à disposition de son support
- François MORRIS (RSSI adjoint du CNRS) pour ses tableaux de bord
- Jean Perruchaud (RSSI DR6) pour sa relecture

